



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2009-166

Ottawa, le 30 mars 2009

Avis de demandes reçues

Plusieurs collectivités

Date limite pour le dépôt des interventions/observations : 4 mai 2009

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes :

[formulaire d'interventions/d'observations - radiodiffusion]

Article Requérante et endroit

1. **Toronto Maple Leafs Network Ltd.**
Toronto (Ontario)
N^o de demande 2009-0467-4
2. **Glassbox Television Inc.**
Mississauga (Ontario)
N^o de demande 2009-0483-0
3. **Glassbox Television Inc.**
Mississauga (Ontario)
N^o de demande 2009-0485-6
4. **Glassbox Television Inc.**
Mississauga (Ontario)
N^o de demande 2009-0486-4

1. **Toronto (Ontario)**
N^o de demande 2009-0467-4

Demande présentée par **Toronto Maple Leafs Network Ltd.** en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise régionale de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 appelée LeafsTV, afin d'en permettre la distribution en format haute définition.

La titulaire demande que cette modification soit valide jusqu'à la fin de sa période de licence.

Cette demande est en conformité avec le *Cadre de réglementation de l'attribution de licence et de la distribution des services payants et spécialisés à haute définition*, avis public de radiodiffusion CRTC 2006-74, 15 juin 2006.

Adresse de la titulaire :

Toronto Maple Leafs Network Ltd.
 40, rue Bay
 Bureau 400
 Toronto (Ontario)
 M5J 2X2
 Télécopieur : 416-815-5688
 Courriel : azimmer@mapleleafsports.com

Examen de la demande :

À l'adresse de la titulaire

2. **Mississauga (Ontario)**
N° de demande 2009-0483-0

Demande présentée par **Glassbox Television Inc.** en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 appelée BITE TV, afin d'en permettre la distribution en format haute définition.

La titulaire demande que cette modification soit valide jusqu'à la fin de sa période de licence.

Cette demande est en conformité avec l'approche du Conseil à l'égard des services spécialisés énoncée dans *Cadre de réglementation de l'attribution de licence et de la distribution des services payants et spécialisés à haute définition*, avis public de radiodiffusion CRTC 2006-74, 15 juin 2006, et modifiée dans *Cadres réglementaires des entreprises de distribution de radiodiffusion et des services de programmation facultatifs*, avis public de radiodiffusion CRTC 2008-100, 30 octobre 2008.

Adresse de la titulaire :

Glassbox Television Inc.
 2196, promenade Dunwin
 Mississauga (Ontario)
 L5L 1C7
 Télécopieur : 416-868-0673
 Courriel : gbuck@mccarthy.ca

Examen de la demande :

McCarthy Tétrault LLP
 Bureau 5300
 Tour de la banque Toronto Dominion
 Toronto (Ontario)

3. **Mississauga (Ontario)**
N° de demande 2009-0485-6

Demande présentée par **Glassbox Television Inc.** en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 appelée AUX TV, afin d'en permettre la distribution en format haute définition.

La titulaire demande que cette modification soit valide jusqu'à la fin de sa période de licence.

Cette demande est en conformité avec l'approche du Conseil à l'égard des services spécialisés énoncée dans *Cadre de réglementation de l'attribution de licence et de la distribution des services payants et spécialisés à haute définition*, avis public de radiodiffusion CRTC 2006-74, 15 juin 2006, et modifiée dans *Cadres réglementaires des entreprises de distribution de radiodiffusion et des services de programmation facultatifs*, avis public de radiodiffusion CRTC 2008-100, 30 octobre 2008.

Adresse de la titulaire :

Glassbox Television Inc.
 2196, promenade Dunwin
 Mississauga (Ontario)
 L5L 1C7
 Télécopieur : 416-868-0673
 Courriel : gbuck@mccarthy.ca

Examen de la demande :

McCarthy Tétrault LLP
 Bureau 5300
 Tour de la banque Toronto Dominion
 Toronto (Ontario)

4. **Mississauga (Ontario)**
N° de demande 2009-0486-4

Demande présentée par **Glassbox Television Inc.** en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 appelée TREK TV, afin d'en permettre la distribution en format haute définition.

La titulaire demande que cette modification soit valide jusqu'à la fin de sa période de licence.

Cette demande est en conformité avec l'approche du Conseil à l'égard des services spécialisés énoncée dans *Cadre de réglementation de l'attribution de licence et de la distribution des services payants et spécialisés à haute définition*, avis public de radiodiffusion CRTC 2006-74, 15 juin 2006, et modifiée dans *Cadres réglementaires des entreprises de distribution de radiodiffusion et des services de programmation facultatifs*, avis public de radiodiffusion CRTC 2008-100, 30 octobre 2008.

Adresse de la titulaire :

Glassbox Television Inc.
2196, promenade Dunwin
Mississauga (Ontario)
L5L 1C7
Télécopieur : 416-868-0673
Courriel : gbuck@mccarthy.ca

Examen de la demande :

McCarthy Tétrault LLP
Bureau 5300
Tour de la banque Toronto Dominion
Toronto (Ontario)

Participation du public

Date limite d'interventions/d'observations

4 mai 2009

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste et n'avisera pas un intervenant lorsque son intervention est reçue après la date limite. Dans un tel cas, l'intervention ne sera pas considérée par le Conseil et ne sera pas déposée au dossier public.

Le Conseil examinera les interventions reçues et elles seront en outre versées au dossier public de l'instance sans autre avis de sa part, pourvu que la procédure ci-dessous ait été suivie. Le Conseil communiquera avec un intervenant uniquement si son intervention soulève des questions de procédure.

Les interventions écrites doivent être acheminées au Secrétaire général du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

en remplissant le

[\[formulaire d'interventions/d'observations - radiodiffusion\]](#)

ou

par la poste à l'adresse
CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

par télécopieur au numéro
819-994-0218

Une copie conforme doit être envoyée à la requérante et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi de documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, il faut s'assurer de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention *****Fin du document***** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Toute intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de l'appui ou de l'opposition et, si l'intervenant y propose des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

Avis important

Veillez noter que tous les renseignements fournis par les parties dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site web du Conseil à www.crtc.gc.ca seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que le nom, l'adresse courriel, l'adresse postale, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que les parties fournissent.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site web du Conseil, tels qu'ils ont été reçus, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Il est à noter que les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page web de ce processus public. En conséquence, une recherche généralisée du site web du Conseil, à l'aide de son moteur de recherche ou de tout autre moteur de recherche, ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

Examen des documents

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande énoncé dans le présent avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site web du Conseil. La version électronique de toutes les interventions/observations soumises sera accessible à partir de cette liste. Afin d'y accéder, sélectionnez « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales de bureau à l'adresse locale indiquée dans le présent avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, dans un délai de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

Bureaux du Conseil

Tél. sans frais : 1-877-249-2782
ATS sans frais : 1-877-909-2782

Édifice central
Les Terrasses de la Chaudière
1, promenade du Portage, pièce 206
Gatineau (Québec)
K1A 0N2
Tél. : 819-997-2429
Télécopieur : 819-994-0218

Bureaux régionaux

Place Metropolitan
99, chemin Wyse
Bureau 1410
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
B3A 4S5
Tél. : 902-426-7997
Télécopieur : 902-426-2721

205, avenue Viger Ouest
Bureau 504
Montréal (Québec)
H2Z 1G2
Tél. : 514-283-6607

55, avenue St. Clair Est
Bureau 624
Toronto (Ontario)
M4T 1M2
Tél. : 416-952-9096

Édifrice Kensington
275, avenue Portage
Bureau 1810
Winnipeg (Manitoba)
R3B 2B3
Tél. : 204-983-6306
ATS : 204-983-8274
Télécopieur : 204-983-6317

Édifrice Cornwall Professional
2125, 11^e Avenue, pièce 103
Regina (Saskatchewan)
S4P 3X3
Tél. : 306-780-3422

10405, avenue Jasper
Bureau 520
Edmonton (Alberta)
T5J 3N4
Tél. : 780-495-3224

530-580, rue Hornby
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3B6
Tél. : 604-666-2111
ATS : 604-666-0778
Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

Le présent document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>.